

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M^{me} Le Hensel mi Enay
 profession généraliste
 nati maroc
 demeurant à aville
 allant à Maroc dep' d
 âgé de 20 ans, taille d'un mètre 50 cent
 cheveux bruns front may
 sourcils bruns yeux marrons
 nez may bouche may
 barbe roux menton roux
 visage ovale teint blanc

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à aville, le 27 janvier mil neuf cent 14

Signature des témoins :

Signature du porteur :

Le Hensel

N° _____ du Registre.



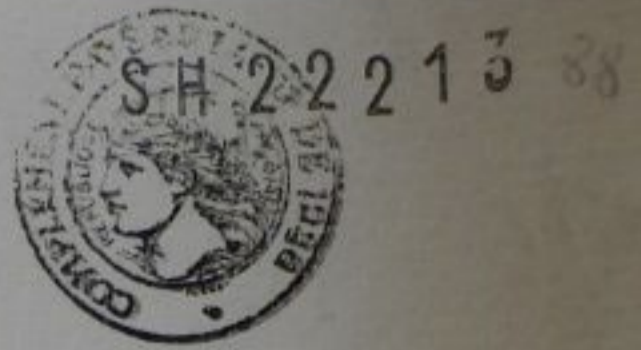
Préfet du Cantal.

M^{me} Le Hensel
et à aville
République

Le passeport
est - était
Général
et troupes
les rejoindre
intendant Le Hensel
maroc.

M^{me} Le Hensel, Monsieur
avec de
intendants.

M^{me} Le Hensel
le 26 janvier
M^{me} Le Hensel
Louis



A Monsieur le Prefet du
 département du Cantal.

Je soussigné Madame O Le
 Houssez, demeurant à Aurillac
 1, avenue de la République
 demande un passeport
 pour le Maroc - étant
 autorisée par le Général
 Commandant les troupes
 Coloniales à aller rejoindre
 mon mari le Lieutenant Lhomme
 à Fez - Maroc.

Veuillez, agréer, Monsieur
 le Prefet l'assurance de
 mes meilleurs sentiments.

O Le Houssez.
 Vu avec avis très favorable
 et pour légalisation de la signature de M^{lle} O Le Houssez
 Aurillac le 26 Janvier 1904
 Le Maire
 J. Lamy

